



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Cour des poursuites et faillites du Tribunal cantonal

Swiss Space Systems Holding SA : le recours déposé devant le Tribunal cantonal a été retiré

La société Swiss Space Systems Holding SA a retiré le recours qu'elle avait déposé devant la Cour des poursuites et faillites du Tribunal cantonal contre la décision du 14 décembre 2016 rendue par le Président du Tribunal d'arrondissement de la Broye et du Nord vaudois. A la suite du retrait de ce recours, le Président de la Cour des poursuites et faillites a dit que la faillite de cette société prenait effet le 16 janvier 2017 à 16h15.

L'arrêt (FU15.050530 - 162207 du 16 janvier 2017) peut être consulté sur le site internet du Tribunal cantonal : www.vd.ch/jurisprudence-tc.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 17 janvier 2017

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

S'agissant d'une décision judiciaire, il ne sera donné aucun autre renseignement.